



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

SÉANCE COMMUNE DES COMITÉS

Distr.
GÉNÉRALE

ITTC-JC(LIX)/1
14 octobre 2025

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CINQUANTE-NEUVIÈME SESSION
Du 27 au 31 octobre 2025
Panama (Panama)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 **Table ronde du Groupe consultatif de la société civile (GCSC)**

L'édition 2025 de la Table ronde organisée par le Groupe consultatif de la société civile aura pour thème «Promouvoir la gestion durable des forêts tropicales: Intégrer conservation de la biodiversité et moyens d'existence dans le cadre de l'Accord international sur les bois tropicaux et du Cadre mondial de la biodiversité».

Point 2 **Travaux de politique intéressant les Comités**

a) Comité du reboisement et de la gestion forestière

1. Suivi du processus de mise en pratique des critères et indicateurs (C&I) de la gestion durable des forêts (GDF)
2. Révision des Directives de l'OIBT sur la gestion du feu dans les forêts tropicales (présentation du prototype de Boîte à outils de la gestion intégrée des incendies de forêt tropicale)
3. Élaboration et mise en pratique des Lignes directrices de l'OIBT
 - 3.1. Diffusion des Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical
 - 3.2. Appui à des groupements féminins en matière d'autonomisation des femmes et de restauration des paysages forestiers au Togo
4. Initiative conjointe OIBT-CDB de collaboration en faveur de la biodiversité des forêts tropicales
5. Coopération et concertation avec le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et autres entités

b) Comité de l'économie, des statistiques et des marchés

1. Cadres de la légalité
2. Certification, traçabilité et transparence
3. Le Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illégale et le commerce associé (EGILAT) de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) et sa collaboration avec l'OIBT

c) Comité de l'industrie forestière

1. Promotion de l'emploi de bois durable sur les marchés intérieurs

Point 3 **Discussion annuelle de l'OIBT sur le marché 2025**

Le thème de l'édition 2025 de la Discussion annuelle de l'OIBT proposé par le Groupe consultatif sur le commerce (TAG) est le suivant: «La filière bois réimaginée: Enseignements tirés des difficultés liées au marché et des efforts en matière de durabilité».

Point 4 **Rapport du Panel d'experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets**
[Document ITTC/EP-60]

Les Comités réunis en séance commune seront saisis du rapport du soixantième Panel d'experts contenu dans le document ITTC/EP60.

Point 5 **Rapports d'évaluation a posteriori**
[Document CRF(LIX/4)], [Document CRF(LIX/5)]

Il est rappelé aux Comités que les projets qui suivent avaient été sélectionnés au cours de la cinquante-huitième session du Comité du reboisement et de la gestion forestière aux fins de faire l'objet d'une évaluation a posteriori:

Comité du reboisement et de la gestion forestière

PP-A/53-323	Renforcement des capacités pour la mise en œuvre des chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC) dans les pays du bassin du Congo
-------------	--

PD 741/13 Rev.3 (F)	Renforcement des capacités à assurer la gestion durable des forêts tropicales sclérophylles du littoral nord du Pérou
---------------------	---

Les Comités pourront examiner les résumés analytiques des rapports d'évaluation a posteriori de ces projets, figurant dans les documents CRF(LIX)/4 et CRF(LIX)/5.

Il est également rappelé aux Comités que, lors de leur cinquante-huitième session en 2024, le Comité de l'économie, des statistiques et des marchés et le Comité de l'industrie forestière ont convenu que le projet PD 832/16 Rev.2 (M) Mise en œuvre de mécanismes d'amélioration de la traçabilité dans la filière forêts-bois du Guatemala ferait l'objet d'une évaluation a posteriori en 2026.

Point 6 **Autres questions**

- «Opportunités de restauration du foncier et de création de plantations forestières à finalité commerciale en association avec des récoltes agroindustrielles de grande échelle» (Présentation par deux représentants péruviens du secteur privé).

Les Comités réunis en séance commune pourront examiner au titre de ce point toute autre question susceptible d'être soulevée.

* * *